AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin n° 15 du 22/05/97

(2 pages)

Colza

Stade : G3-G4 (respectivement siliques de plus de 4 cm à siliques bosselées).

Maladies

La semaine dernière, nous commencions à voir les premiers symptômes de **sclérotinia**. Ceux-ci concernent maintenant de nombreux secteurs en région Centre. Le **botrytis** se conjugue même au sclérotinia dans le Pays Fort du Cher. A noter que les conditions actuelles, si elles persistent, sont favorables à l'**alternaria**.

■ ***Pour les parcelles non traitées à ce jour ou seulement traitées avec un produit à base de carbendazime (non efficace sur alternaria), il y a plus de 3 semaines, réintervenir surtout dans le cas d'apparition de taches d'alternaria sur siliques. Pour cela, consultez le tableau des fongicides colza publié dans le bulletin n° 6 du 13 mars 1997. Dans le cas des parcelles traitées avec un produit complet il y a moins de 3 semaines, une nouvelle application a peu de chances d'être rentabilisée.***

Pois

Stade : 4-5 feuilles étalées à début floraison (fleurs de 2ème niveau).

Ravageurs

Les captures de **tordeuses** continuent comme l'indique le tableau ci-contre.
Nous ne sommes pas encore arrivés aux seuils d'intervention :
- 400 captures cumulées en pois protéagineux
- 50 captures cumulées en pois de semences.

■ ***Evolution à surveiller attentivement.***
Toujours quelques rares colonies de **pucerons verts** à Bouges le Château (36), Civray (18), Bretagne (36), Champséru (28), Villereau (28) et Epieds en Beauce (45). 5 pucerons ailés ont été capturés à la tour à succion de Fleury les Aubrais (45) du 14 au 21 mai.

■ ***Le seuil d'intervention est loin d'être atteint puisqu'il est de 30 pucerons par plante.***

Maladies

Elles sont toujours aussi discrètes.

■ ***Surveillez vos parcelles. Rappelons la stratégie de lutte. Celle-ci est généralement basée sur une double intervention :***
- un premier traitement début floraison, c'est-à-dire 50 % des plantes présentant une fleur ouverte,
- puis, selon l'évolution des symptômes et les conditions climatiques (besoin d'humidité et de chaleur : 15 à 20° C pour un bon développement de l'anthracnose), un renouvellement 10 à 20 jours plus tard afin d'encadrer la floraison.

Piégeage Tordeuses du pois

Lieu	01/05 au 07/05	08/05 au 14/05	15/05 au 21/05	Captures cumulées
Cher				
Civray	-	0	46	46
Eure et Loir				
Brou	0	0	16	16
Dampierre/Avre	-	6	59	65
Brézolles	-	-	66	66
Boisgasson	-	0	2	2
Champséru	4	4	17	25
Indre				
Bretagne	-	51	176	227
La Champenoise	140	-	108	148
Vatan	-	40	119	159
Brion	-	-	184	184
Bouges le Château	0	30	-	30
Loir et Cher				
Averdon*	-	-	31	31
Courbouzon*	-	-	16	16

* Pois de conserve

Tournesol

Stade : cotylédons à 3-4 paires de feuilles pour les plus précoces.

Ravageurs

Le temps pluvieux et plus froid de ces derniers jours n'est pas favorable au **puceron du tournesol** (*Brachycaudus helichrysi*). Les pourcentages de pieds porteurs d'ailés au champ ont baissé : 20 % à Reignac (37), 8 % à Autrèche (37), 24 % à St Lyé la Forêt (45), 16 % à Fay aux Loges (45), 8 % à Jargeau (45). 80 pucerons ailés ont été capturés à la tour à succion de Fleury les Aubrais (45) du 14 au 21 mai.

■ ***Pensez à surveiller vos parcelles non protégées Gaucho. Les seuils sont les suivants :***
- 30 à 50 pucerons par plante avant 5 feuilles
- 50 à 100 pucerons par plante de 5 feuilles à bouton floral.

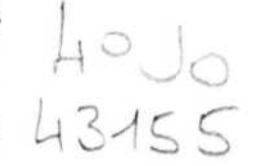


COLZA : Progression du sclérotinia. Méfiez-vous de l'apparition éventuelle d'alternaria.

POIS : Les captures de tordeuses s'intensifient. A surveiller.

TOURNESOL : Présentation du suivi phomopsis.

REGLEMENTATION : Utilisations illicites d'appâts.



direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F



Suivi Phomopsis

1995 et 1996 n'ont pas été des " années à Phomopsis ". Malgré tout, il convient d'être prudent surtout avec les conditions métérologiques actuelles (humidité relative élevée notamment).
La date optimale d'intervention est déterminée grâce :
- au suivi biologique de la mâturation des périthèces, organes de fructification du champignon émettant les spores au printemps,
- aux périodes climatiques favorables à la projection des spores et aux contaminations,
- à la prise en compte de la réceptivité des plantes, fonction du stade et de la variété.
Le modèle mis au point par le Service de la Protection des Végétaux prend en compte ces différents éléments.
En région Centre : Nous entamons la quatrième année de suivi de la maladie. Cette opération a lieu grâce à la contribution financière des sociétés phytosanitaires Novartis, Du Pont de Nemours et de la société semencière Cargill. Le suivi est basé d'une part sur le modèle avec des simulations réalisées sur 15 stations météorologiques (voir carte cidessous) et, d'autre part, par un suivi biologique du champignon sur des cannes de tournesol atteintes en 1996. Deux pièges situés à Fleury les Aubrais (45) et Monnaie (37) nous permettront également de suivre les projections d'ascospores.
Situation actuelle : nous observons une évolution de la mâturation des périthèces puisque, suivant les stations météorologiques, le pourcentage de mâturation évolue de 23 à 50 % ; ce dernier pourcentage étant nécessaire pour que des pluies engendrent des projections d'ascospores. Des contaminations sont donc en cours. Affaire à suivre...

Blé

Stade : dégagement de l'épi à début floraison.

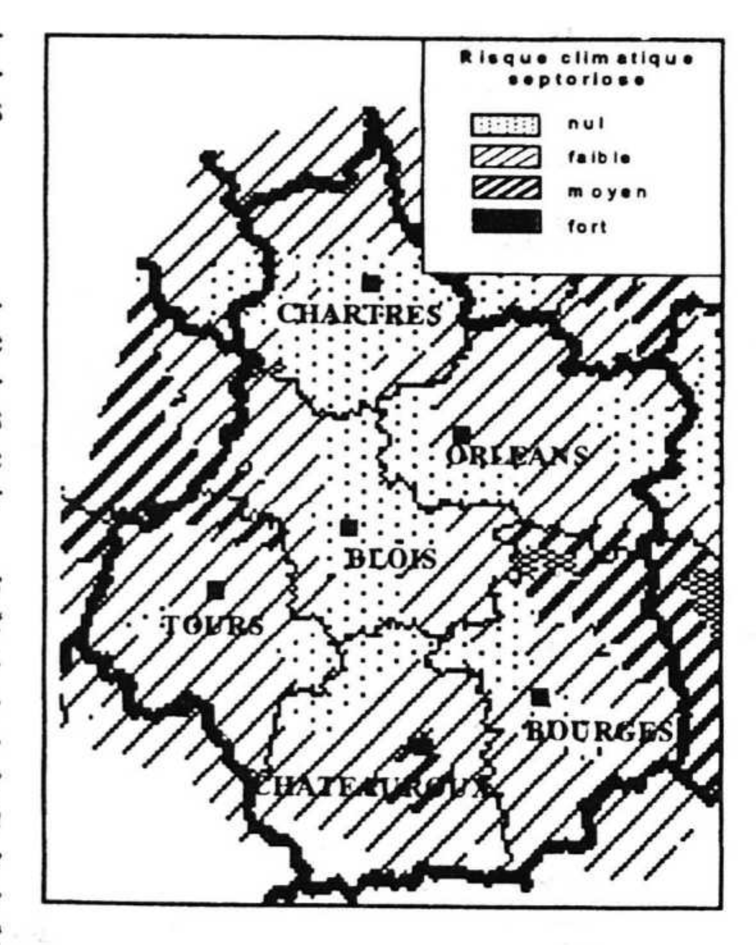
Sur le terrain

La **septoriose** a amorcé sa remontée sur feuilles hautes et on observe parfois un début de sortie des taches sur F2.

Les infos du modèle

La situation a évolué sensiblement depuis la semaine dernière (voir carte ci-contre). Nous passons en **risque moyen** dans les secteurs de Déols (36), Autrèche (37) et **risque élevé** dans le secteur d'Aubigny/Nère dans le Cher.

■***La très grande majorité des parcelles doit être actuellement sous protection septoriose et oïdium dans les secteurs concernés. Dans l'optique d'une stratégie à deux applications, si votre premier traitement remonte à plus de trois semaines (dernière semaine d'avril), il convient de renouveler la protection avant floraison.***



Règlementation

Utilisation illicite d'appats

A l'occasion des enquêtes qu'il réalise régulièrement, l'Office National de la Chasse a relevé plusieurs utilisations frauduleuses de produits agropharmaceutiques.
Il s'agit d'appâts destinés à des animaux jugés " nuisibles " (fouine, renard, ongulés...), confectionnés à partir de viande ou de pain. A ces appâts étaient mélangés des produits à usage exclusivement agricole, mais qui n'ont jamais été autorisés pour la confection d'appâts (métaldéhyde, mévinphos) ou pour lesquels cette autorisation a déjà été retirée (lindane).
Ces pratiques sont évidemment illicites et justiciables de sanctions pénales ; de plus, elles sont très dangereuses car, non seulement les appât ne sont pas sélectifs et peuvent atteindre des chiens ou des animaux protégés, mais ils peuvent être à l'origine d'accidents mortels pour l'homme (jeunes enfants notamment).

